

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 03.11.2015

Révision: 03.11.2015

*	SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise							
<ul style="list-style-type: none"> · 1.1 Identificateur de produit · Nom du produit: <u>Eurosept Max Handdisinfection liquid & gel</u> · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles. · Emploi de la substance / de la préparation Désinfectant pour mains · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité · Producteur/fournisseur: <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 30%;">Manufacturer:</td><td style="width: 40%;">Authorized EU representative:</td><td style="width: 30%;">Contact:</td></tr><tr><td>Henry Schein Inc. 135 Duryea Road Melville, NY 11747 USA</td><td>Henry Schein UK Holdings Ltd. Medcare House, Centurion Close Gillingham Business Park Gillingham, ME8 0SB U.K.</td><td>Telephone +44 (0) 1892 87050 Fax +44 (0) 1634 87 87 51 cbdeurope@henryschein.com www.henryscheinbrand.com</td></tr></table> · Service chargé des renseignements: Corporate Brand Development International cbdeurope@henryschein.com · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Chemtrec International: 001 703-527-3887 			Manufacturer:	Authorized EU representative:	Contact:	Henry Schein Inc. 135 Duryea Road Melville, NY 11747 USA	Henry Schein UK Holdings Ltd. Medcare House, Centurion Close Gillingham Business Park Gillingham, ME8 0SB U.K.	Telephone +44 (0) 1892 87050 Fax +44 (0) 1634 87 87 51 cbdeurope@henryschein.com www.henryscheinbrand.com
Manufacturer:	Authorized EU representative:	Contact:						
Henry Schein Inc. 135 Duryea Road Melville, NY 11747 USA	Henry Schein UK Holdings Ltd. Medcare House, Centurion Close Gillingham Business Park Gillingham, ME8 0SB U.K.	Telephone +44 (0) 1892 87050 Fax +44 (0) 1634 87 87 51 cbdeurope@henryschein.com www.henryscheinbrand.com						
*	SECTION 2: Identification des dangers							
<ul style="list-style-type: none"> · 2.1 Classification de la substance ou du mélange · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 <p> GHS02 flamme</p> <p>Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.</p> <p> GHS07</p> <p>Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> · Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE <p> Xi; Irritant</p> <p>R36: Irritant pour les yeux.</p> <p> F; Facilement inflammable</p> <p>R11: Facilement inflammable.</p> <p>R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.</p> <ul style="list-style-type: none"> · Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable. · Système de classification: La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> · 2.2 Éléments d'étiquetage · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP. · Pictogrammes de danger <p> GHS02  GHS07</p>								

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.11.2015

Révision: 03.11.2015

Nom du produit: Eurosept Max Handdisinfection liquid & gel

· Mention d'avertissement Danger

(suite de la page 1)

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

propane-2-ol

· Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 67-63-0	propane-2-ol	50-100%
EINECS: 200-661-7	Xi R36; F R11 R67	
	Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319, STOT SE 3, H336	

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion: Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.11.2015

Révision: 03.11.2015

Nom du produit: Eurosept Max Handdisinfection liquid & gel

(suite de la page 2)

- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Equipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

*

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Tenir les récipients hermétiquement fermés.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Stocker en position verticale.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

67-63-0 propane-2-ol
VME Valeur momentanée: 980 mg/m ³ , 400 ppm

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 4)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 03.11.2015

Révision: 03.11.2015

Nom du produit: Eurosept Max Handdisinfection liquid & gel

(suite de la page 3)

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

- **Protection des mains:** Pas nécessaire.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:**

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

Caoutchouc naturel (Latex)

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

*

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales**

- **Aspect:**

Forme:	Liquide
---------------	---------

Couleur:	Transparent
-----------------	-------------

Odeur:	Caractéristique
---------------	-----------------

- **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
-------------------------	----------------

Point d'ébullition:	82 °C
----------------------------	-------

- **Point d'éclair**

20 °C

- **Température d'inflammation:**

425 °C

- **Auto-inflammation:**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
--

- **Danger d'explosion:**

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
--

- **Limites d'explosion:**

Inférieure:	2,0 Vol %
--------------------	-----------

Supérieure:	12,0 Vol %
--------------------	------------

- **Pression de vapeur à 20 °C:**

43 hPa

- **Densité à 20 °C:**

0,87 g/cm³

- **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau:	Entièrement miscible
---------------	----------------------

- **Teneur en solvants:**

Solvants organiques:	62,8 %
-----------------------------	--------

Eau:	37,2 %
-------------	--------

VOC (CE)	63 %
-----------------	------

- **9.2 Autres informations**

Pas d'autres informations importantes disponibles.
--

FR

(suite page 5)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 03.11.2015

Révision: 03.11.2015

Nom du produit: Eurosept Max Handdisinfection liquid & gel

(suite de la page 4)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

*

SECTION 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

67-63-0 propane-2-ol

Oral	LD50	5045 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12800 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	30 mg/l (rat)

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- Indications toxicologiques complémentaires:
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant
- Sensibilisation néant
- Toxicité par administration répétée néant
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales néant
- Cancérogénicité néant
- Toxicité pour la reproduction néant

SECTION 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité
- Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques:
- Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 6)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 03.11.2015

Révision: 03.11.2015

Nom du produit: Eurosept Max Handdisinfection liquid & gel

(suite de la page 5)

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Catalogue européen des déchets**

07 00 00	DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE
07 06 00	déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques
07 06 99	déchets non spécifiés ailleurs

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

*

SECTION 14: Informations relatives au transport

- **14.1 No ONU**

- **ADR, IMDG, IATA**

UN1219

- **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

- **ADR**

1219 isopropanol (alcool isopropylique)

- **IMDG, IATA**

ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL)

- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

- **ADR, IMDG, IATA**



- **Classe**

3 Liquides inflammables.

- **Étiquette**

3

- **14.4 Groupe d'emballage**

- **ADR, IMDG, IATA**

II

- **14.5 Dangers pour l'environnement:**

- **Marine Pollutant:**

Non

- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquides inflammables.

- **Indice Kemler:**

33

- **No EMS:**

F-E,S-D

- **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

- **Indications complémentaires de transport:**

- **ADR**

E2

- **Quantités exceptées (EQ):**

1L

- **Quantités limitées (LQ)**

Code: E2

- **Quantités exceptées (EQ)**

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

- **Catégorie de transport**

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

500 ml

2

(suite page 7)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 03.11.2015

Révision: 03.11.2015

Nom du produit: Eurosept Max Handdisinfection liquid & gel

(suite de la page 6)

Code de restriction en tunnels	D/E
IMDG	1L
Limited quantities (LQ)	Code: E2
Excepted quantities (EQ)	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN1987, ALCOOLS, N.S.A. (ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)), 3, II

*

SECTION 15: Informations réglementaires

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

- Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
propane-2-ol
- Mentions de danger
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P280	Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

*

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- R11 Facilement inflammable.
- R36 Irritant pour les yeux.

(suite page 8)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 03.11.2015

Révision: 03.11.2015

Nom du produit: Eurosept Max Handdisinfection liquid & gel

(suite de la page 7)

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Service établissant la fiche technique:** Corporate Brand Development International

· **Contact:** cbdeurope@henryschein.com

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR